



**MINI GUIDE
DES
REGLEMENTATIONS
RSE
POUR LES
ENTREPRISES**

green **ID**
entreprises et territoires

**PANORAMA DES PRINCIPAUX TEXTES
2022/2023**



Les lois, directives et obligations qui pilotent la transition !

Le monde européen se barde de lois, directives, règlements axés sur les trois piliers de la RSE – responsabilité économique, sociale, environnementale – qui bouleversent déjà vos entreprises ! Les grands groupes s'organisent pour y faire face, les PME loin de là. Pourtant, l'invincible armada des cadres législatifs transformateurs se met en place. Voici le tableau le plus complet possible du bain législatif où vont plonger nos boîtes, *start-up* et entités entrepreneuriales. Un cadre législatif nouveau qui rebat les cartes. Et ouvre des boulevards d'opportunités.

Panorama des principaux textes publiés ou en cours d'adoption liés à la RSE

Nous avons réuni en tableau les principaux textes que toutes les entreprises vont devoir comprendre et appliquer.

LES DIRECTIVES EUROPÉENNES À TRANSPOSER			
PRINCIPAUX TEXTES (NON EXHAUSTIFS)	SECTEURS	QUAND	
Paquet législatif Fit for 55 contient 13 textes			
1	Refonte du marché du carbone et nouveau marché du carbone pour le transport routier, le bâtiment et le transport maritime	Mobilité et infrastructure	En cours d'adoption
2	Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières	Tous	En cours d'adoption et volonté d'accélération du calendrier des députés européens bien avant 2030
3	Fin des quotas de carbone gratuits pour l'aviation et carburants durables	Mobilité	En cours d'adoption et volonté d'accélération du calendrier des députés européens
4	Création d'un fonds social pour le climat pour accompagner la transition	Tous	En cours d'adoption
5	Renforcement des puits de carbone naturels	Sylviculture, agriculture, collectivités	En cours d'adoption
6	Doublement de la part des énergies renouvelables	Énergie	Approbation du Conseil de l'Europe
7	Refonte de la fiscalité de l'énergie	Tous	En cours d'adoption
8	Réduction de la facture énergétique des bâtiments	Entreprises, bâtiments, infrastructures...	Approbation du Conseil de l'Europe
9	Réduction des émissions des voitures neuves (fin de vente des voitures thermiques en 2035)	Mobilité	En cours d'adoption. Voté par le Parlement
10	Déploiement d'infrastructures de distribution des carburants alternatifs	Énergie, mobilité	En cours d'adoption
11	Augmentation de la part des carburants durables pour l'aviation	Énergie, mobilité	En cours d'adoption
12	Incitation à l'utilisation de carburants durables dans le secteur maritime	Énergie, mobilité	En cours d'adoption
13	Répartition des efforts climatiques entre États membres Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD)	InterÉtat. Le texte va changer les pratiques de toutes les entreprises. • Dès le 1 ^{er} janvier 2024 pour les entreprises déjà soumises. • 1 ^{er} janvier 2025 pour les grandes entreprises non soumises. • 1 ^{er} janvier 2026 pour les PME cotées, ainsi que pour les établissements de crédit de petite taille et non complexes, et pour les entreprises captives d'assurance. La directive impose des informations sur les risques et expositions	En cours d'adoption Accord du Conseil de l'Europe

UE et la France légifèrent sur une quantité de textes pour faire émerger le plus rapidement un nouveau monde neutre en carbone compatible avec le climat. C'est aussi l'opportunité financière du siècle. Toutes les activités sont à repenser!

« Il n'existe qu'une seule planète Terre. Pourtant, d'ici à 2050, le monde consommera comme s'il en existait trois. » Libelle écologiste pur et dur? Pas même. Cette première ligne introduit le plan d'action de la Commission européenne. Le ton – l'alerte – sonne haut et clair. Chacun comprendra immédiatement l'impossibilité de continuer sur ce modèle de société. Des dizaines de textes réglemen-

taires ont été publiés et bien plus encore sont en préparation. L'ambition de l'Europe: créer une économie neutre sur le climat en moins de 30 ans. « Trop tard », viennent de dire les députés européens en juillet 2022. Le temps presse. Les « paquets » réglementaires ne peuvent pas attendre 2050 et 2030 semble encore trop loin. Nous sommes pris dans l'urgence. Les entreprises doivent se préparer, maintenant, pas dans quelques années, à de nombreux changements. Elles sont les premières concernées. Ce sont elles qui vont créer de nouveaux produits, technologies, innovations, services, marchés... pour atteindre ces nouvelles perspectives d'une économie neutre en carbone et créatrice de valeurs.

LES DIRECTIVES EUROPÉENNES À TRANSPOSER

PRINCIPAUX TEXTES (NONEXHAUSTIFS)	SECTEURS	QUAND
Règlement Taxonomie	Les établissements financiers doivent financer ces activités les plus responsables. Classification des activités durables sur le plan environnemental qui vise à identifier les activités économiques prioritaires à financer de l'UE	En cours d'adoption. Entrée prévue en janvier 2023 si le Conseil ne met pas de veto
Règlement délégué pour prendre en compte des facteurs de durabilité au sein de la gouvernance et des produits d'assurance	Les établissements financiers et assurances sont concernés. Intégration de facteurs de durabilité, des risques en matière de durabilité et des préférences en matière de durabilité et investissements. Les activités les plus éloignées seront les moins assurables	Application août 2022
Une 6 ^e directive sur la LCB/FT (antiblanchiment)	La Commission propose notamment la tenue de registres des bénéficiaires effectifs pour les établissements financiers	Proposition
Adoption des normes techniques du règlement Disclosures	Mise en place des normes techniques pour que les banques déclarent les principales incidences négatives de leurs produits financiers sur la durabilité. Les banques vont limiter les financements allant à l'encontre du soutenable. Les investisseurs également	Adoption par la Commission. En cours
Intégration de la durabilité dans le Règlement Benchmark	Les établissements financiers ont l'obligation de présenter la qualité et de comparer la durabilité des produits financiers. Les investisseurs connaîtront l'impact des investissements et activités	Adoption par la Commission et application en 2023
Proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité	Abaissement des seuils aux entreprises de 500 salariées et réalisant plus de 150 millions d'euros de CA. Les entreprises devront veiller activement aux droits de l'homme et à la protection de l'environnement	Texte soumis à l'approbation du Parlement et du Conseil
Accord sur les polluants organiques persistants (POP) dans les déchets	Le niveau de taux de substances polluantes est drastiquement diminué. Les secteurs de la chimie et de l'agriculture sont concernés	Accord du Conseil de l'Europe
Directive pesticides	Limitation drastique des pesticides en agriculture	Proposition adoptée
Proposition de règlement sur la restauration de la nature	Réparer les 80 % d'habitats européens qui sont en mauvais état et ramener la nature dans tous les écosystèmes pour régénérer la vie, écosystèmes et bienfaits "gratuits" associés	Proposition adoptée
Directive relative aux droits des consommateurs afin d'obliger les professionnels à fournir aux consommateurs des informations sur la durabilité et la réparabilité des produits	Toutes les entreprises	En cours d'adoption
Proposition de directive responsabilisation des consommateurs pour la transition verte grâce à une meilleure protection contre les pratiques déloyales et une meilleure information	Toutes les entreprises	Proposition en cours
L'initiative Green Claims devrait introduire de nouvelles exigences en matière d'allégations environnementales portant sur des produits et des organisations, tant lorsqu'elles sont faites par des entreprises envers les consommateurs que par des entreprises envers d'autres entreprises. Elle devrait être traduite prochainement en texte.	Toutes les entreprises	En cours de préparation

Comment l'architecture réglementaire est-elle constituée ?

Les textes européens et français visent simultanément trois axes pour changer les activités économiques.

Le premier concerne le carburant de l'économie : la finance. Le législateur met en place un cadre pour exercer la finance durable. Les réglementations s'articulent autour des trois piliers qui composent la finance durable : la finance verte, la finance solidaire et la finance responsable. Progressivement, les textes imposent aux établissements financiers avec, par exemple, la taxonomie, de ne plus financer les activités carbonées et d'investir massivement dans les activités les plus prioritaires, les plus « propres » et vertueuses.

La réglementation accélère les transitions en augmentant la dépréciation des actifs carbonés ou soumis aux risques (climatiques, physiques, inondations...).

Changer les infrastructures et les secteurs clés

Le deuxième axe réglementaire concerne l'énergie et les infrastructures qui sont à la base de toutes les activités. Les réglementations ciblent tous les secteurs polluants et structurants tels que le transport, le bâtiment, l'agriculture. Les textes visent en outre l'accélération des technologies propres et des outils numériques pour renforcer à la fois la préservation des ressources et la dématérialisation. Les achats publics constituent alors un levier important. Ils vont rénover l'existant. Acheter à coups de milliards d'euros.

LES DIRECTIVES EUROPÉENNES À TRANSPOSER		
PRINCIPAUX TEXTES (NON EXHAUSTIFS)	SECTEURS	QUAND
Proposition de révision de la directive sur les émissions industrielles	Entreprise, bâtiment, infrastructure...	En cours d'adoption
Directive sur les pratiques commerciales déloyales (DPCD). Les caractéristiques des produits sont élargies pour intégrer les incidences environnementales et sociales du produit, ainsi que sa durabilité et sa réparabilité.	Toutes les entreprises	En cours d'adoption. La réparabilité est déjà en cours mais renforcée prochainement.
Proposition de règlement établissant un cadre pour la fixation d'exigences d'écoconception applicables aux produits durables	Toutes les entreprises	En cours d'adoption
Adoption d'une position commune du "Paquet" ajustement à l'objectif 55	Transport maritime, aérien et infrastructure de carburant alternatif	
Règlement data gouvernance	Réutilisation de certaines données du secteur public et création d'intermédiation de données qui fournira un environnement sécurisé dans lequel les entreprises ou les particuliers peuvent partager des données	Adopté en mai 2022, application en septembre 2023
Proposition de Data Act	Partage possible des données en b2b et avec le consommateur (b2c) avec une sorte de portefeuille de données pour développer des services innovants dans la santé ou l'action climatique	Adoption en cours
LA FRANCE QUI TRANSPOSE, COMPLÈTE OU ANTICIPE LES DIRECTIVES EUROPÉENNES		
Loi Climat	Réutilisation des emballages, verdissement des véhicules pour les livraisons, compensation des vols domestiques, information sur les qualités environnementales des produits. Nouvelles catégories soumis à l'indice de réparabilité, encadrement des allégations neutralité carbone...	Application en 2022
Décret bilans d'émission de gaz à effet de serre	Mesures des émissions de gaz à effet de serre obligatoires pour les entreprises de plus de 250 salariés en outre-mer ou collectivités ou plus de 500 salariés en métropole en intégrant le scope 3. Il vient compléter l'obligation datant de 2018 en étendant au scope 3 c'est-à-dire l'ensemble des émissions indirectes pour les entreprises soumises aux déclarations extra-financières	1 ^{er} janvier 2023
Code de la commande publique et plan de l'achat public responsable	Un dispositif autorise les acheteurs à passer, sans publicité ni mise en concurrence préalable, des marchés de travaux, fournitures ou services innovants et responsables de moins de 100 000 euros HT. Un plan d'achat public est mis en place pour drainer plus de 100 milliards de commandes annuelles vers la durabilité	Application 2022
Loi REEN	La loi Réduction de l'empreinte environnementale du numérique impose aux fabricants de matériels électroniques et utilisateurs des mesures pour se montrer plus responsables	Application 2022. En attente des décrets d'application
Plan de sobriété énergétique	Mise en place d'un plan pour consommer et produire moins et baisser les besoins en énergie de 10 % en moins de 2 ans	Octobre 2022

ros les nouveaux produits responsables et innovants des entreprises.

Changer les modèles d'entreprise

Le troisième axe réglementaire repose sur les activités des entreprises. Les textes européens mettent en place le modèle fondé sur l'économie circulaire: produire moins de déchets et créer de la valeur. « Ces nouveaux modèles économiques permettent à la fois d'améliorer la rentabilité, tout en protégeant les entreprises contre les fluctuations du prix des ressources », explique la Commission.

Toute une série de textes imposent progressivement aux PME des performances extra-financières. L'UE et la France, particulièrement motrices dans ce domaine, espèrent embarquer les entreprises vers

de nouvelles manières d'exercer les activités avec la directive CSRD – Corporate Sustainability Reporting Directive. Les entreprises de l'UE vont devoir fabriquer des produits faiblement carbonés et de qualité. Ce seront des produits « fonctionnels et sûrs, efficaces et abordables, plus durables et conçus en vue de leur réemploi, de leur réparation et dans la perspective d'un recyclage de qualité », détermine la Commission. La création de nouveaux modèles économiques, dits « produits en tant que services » devra naître du respect de plusieurs textes. L'éducation et la formation à l'ensemble des sujets de développement durable deviennent également des actions clés à mener pour réussir les transitions, changer nos comportements et repenser un autre monde. Analyse de **Patrice Remeur**

Présentation des principaux textes liés à la RSE et conséquences dans votre structure

Objectifs et compétences visées de la formation

Expliquer les principales réglementations, les évolutions et le calendrier.

Évaluer les impacts de ces réglementations sur son activité avec une méthodologie

Élaborer une stratégie et planifier le déploiement des réformes en cours.

A qui s'adresse cette formation ?

Dirigeant, responsable RSE, tout collaborateur

Prérequis de la formation

Aucune connaissance spécifique n'est nécessaire.

PROGRAMME

1- Le principe du dispositif du green Deal et de l'architecture réglementaire

Les objectifs.

Présentation des réglementations fondamentales

Les enjeux du cadre réglementaire.

Les piliers.

2- Les différentes réglementations en cours et à venir

Réglementations ayant un impact fort sur la finance et investissements

Réglementations ayant un impact fort sur la production et les services et les modèles économiques.

Réglementations ayant un impact fort sur le reporting et la communication et publicité

Réglementation ayant un impact fort sur la gestion des risques

Impact pour les entreprises (stratégie, financier, organisationnel, marketing, logistique, production).

Calendrier de mise en œuvre.

Mise en place et reporting.

3- Cas pratique de synthèse : autour de la préparation à la mise en place de nouvelles réglementations dans son entreprise

Les points forts de cette formation :

Revue des réglementations et conséquences concrètes

Examens des impacts sur les principales activités

Formation d'une durée 7 heures

Lieu : en présentielle ou distancielle

Handicap : signaler à l'inscription

Prix : 1000 euros HT

Intra sur devis

Méthodologie et outils opérationnels

Nombreux partages et retours d'expériences avec l'intervenant.

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même

(auto-évaluation) et/ou le formateur

Évaluation de l'action de formation à chaud, puis 40 jours après la formation pour valider les acquis en situation de travail

Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Contact : patrice.remeur@positivesactions.com
pour toute information—Tél. : 0 652 777 188